

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES**2^{ème} DIVISION**

Edition du 13 10 2020

1 ^{ère} et 6 ^{ème} journées			
MATCH « ALLER » <i>Avant le 31 octobre 2020</i>	HUMANIS HOPITAL 2 CREDIT	Exempt HOPITAL 3 ROTO SPORTS 2	MATCH « RETOUR » <i>Avant le 06 février 2021</i>
2 ^{ème} et 7 ^{ème} journées			
MATCH « ALLER » <i>Avant le 14 novembre 2020</i>	HOPITAL 3 ROTO SPORTS 2 Exempt	HUMANIS HOPITAL 2 CREDIT	MATCH « RETOUR » <i>Avant le 13 mars 2021</i>
3 ^{ème} et 8 ^{ème} journées			
MATCH « ALLER » <i>Avant le 28 novembre 2020</i>	HUMANIS CREDIT HOPITAL 3	ROTO SPORTS 2 HOPITAL 2 Exempt	MATCH « RETOUR » <i>Avant le 27 mars 2021</i>
4 ^{ème} et 9 ^{ème} journées			
MATCH « ALLER » <i>Avant le 19 décembre 2020</i>	CREDIT HOPITAL 2 ROTO SPORTS 2	HUMANIS Exempt HOPITAL 3	MATCH « RETOUR » <i>Avant le 10 avril 2021</i>
5 ^{ème} et 10 ^{ème} journées			
MATCH « ALLER » <i>Avant le 23 janvier 2021</i>	HUMANIS HOPITAL 3 Exempt	HOPITAL 2 CREDIT ROTO SPORTS 2	MATCH « RETOUR » <i>Avant le 25 avril 2021</i>

Le responsable de l'équipe recevante se mettra en rapport avec l'équipe adverse pour déterminer le jour et l'heure du match : les rencontres se déroulant en milieu de semaine. La date indiquée au calendrier est la date limite de report des matchs. **Après la rencontre, l'équipe recevante devra donner le résultat par le moyen qui lui convient le mieux (SMS , mail et/ou scan de la feuille de match) Puis devra faire parvenir la feuille de match au responsable du championnat à l'adresse ci dessous ou bien la déposer dans la boîte aux lettres située dans la salle des provinces.**

(ou les adresser chez Richard AZOULA ; 2 allée des bruyères ; 41250 MONT PRES CHAMBORD)